



# COCORICO N° 47

## JUIN 2013

### Proverbe :

« Mieux vaut écouter la voix de la conscience que le bruit de la renommée ! »

### Dictons

Si la chouette miaule au soir, de beau temps on a espoir.  
Année de sécheresse a toujours fait richesse.  
Tant que verdit l'acacia, l'automne n'arrive pas.



### Le mot du Maire

« Tandis qu'à leurs œuvres perverses

Les hommes courent haletant

Mars qui rit malgré les averses

Prépare en secret le printemps. » T. Gauthier

C'est certain, avec l'automne et l'hiver que nous avons eus, nous aurions souhaité un beau printemps ! Sachons reconnaître notre chance : nous n'avons pas de l'eau dans nos maisons !

Vous trouverez, dans ce Cocorico, le bilan financier de 2012 et le budget 2013. Le conseil a décidé de ne pas changer les taux des taxes communales : les impôts augmenteront toujours puisque l'état a augmenté les bases. Par contre, le prix de l'eau va augmenter, car pour conserver notre eau de source, l'ARS (ancienne DASS) nous oblige à faire des travaux très importants sur nos captages.

Depuis l'élaboration du budget, des difficultés ont surgi : menace du groupe Casino de fermer le « petit casino ». Le courrier officiel nous en avisant ne nous est pas encore parvenu mais le conseil œuvre afin de ne pas laisser notre village sans épicerie.

Nous attendons de la population un réel soutien et peut-être un peu de réflexion: pensons-nous à faire quelques achats dans nos commerces afin de leur permettre de faire face aux difficultés d'être installés dans les villages ruraux ?

Les associations vous invitent à de nombreuses animations pour la saison qui arrive. Venons passer de bons moments et créer des liens entre nous .

A tous, je souhaite un très bon été avec beaucoup de soleil dans le ciel et dans les cœurs.



## MANIFESTATIONS

### Juillet

**6 et 7** : Poule Auto collections de l'Écurie des Lapins

**13** : Feu d'artifice et bal des pompiers

**14** : Concours de pêche( ouvert à tous) au plan d'eau

**20 et 21** : Pause gourmande au Col des Echarmeaux

**27** : Concours amical de la Boule Montagnarde

**27** : Repas Chasse en Pey (sur invitation)

**Attention : le don du sang de juillet est reporté en août**

### Août

**15** : Kermesse de l'école Saint Martin

**21** : Don du sang à la salle des fêtes

**31** : Assemblée générale du Réveil de la Montagne

### Septembre

**8** : Brocante

**14** : Forum des associations





## COMPTE — RENDU DES CONSEILS MUNICIPAUX

### CONSEIL DU 05 AVRIL 2013

Présents : J. CORCELETTE, P. HOFFMANN, R. SIMONET, F. AUGAY, A. AUGAGNEUR, T. SCAMPA, H. SAPIN, JP DECONINCK, S. MARTIN, J. PINTO, G. PIEGAY, M. JARRIGE, H. CUTELLE,

Absente : S. BOUBRED

### DELIBERATIONS :

Taux d'imposition ne changent pas pour 2013 : TH : 7.64%, TFB : 10.46%, TFNB : 29.36%.  
Accepté 13 voix sur 13.

Budget communal équilibré accepté par 13 voix sur 13.

Section de fonctionnement : 796 821 €

Section d'investissement : 269 116 €

Budget Eau équilibré accepté par 13 voix sur 13

Section exploitation : 33 633 €

Section investissement : 266 114 €

Tarif Eau : Devant l'ampleur des travaux exigés, le prix de l'eau au m<sup>3</sup>, partie communale, passera à 0,80 €. Le prix de l'abonnement, partie communale ne changera pas. Accepté par 13 voix sur 13.

### Questions diverses :

. Borne incendie n°12 changée : 2 336.52 €. Celle vers « Les Terres » fonctionne. Les travaux pour la borne 36 demandent réflexion. Le devis proposé par le fermier afin de faire le diagnostic de toutes les bornes incendie est accepté pour un montant de 1 400 €.

. La proposition de l'Atelier du Triangle pour établir un autre projet concernant la Mairie (4 400 €) est accepté par 11 voix pour et 2 voix contre.

. Présentation du bilan Solidarité Poulonne.

. Réponse à COFORET : le SDIS ne peut faire une manœuvre incendie sur leur terrain : donc, ils doivent réaliser eux-mêmes le nettoyage pour faire suite à notre demande.

. Le dossier de problème de voisinage de la Tournasserie sera transmis au Service Juridique.

. Le devis pour le feu d'artifice du 13 juillet est accepté pour 2 150 €.

. Réunion mardi 10 avril, en Mairie, avec la Communauté de Communes, pour la réfection de la station des Echarmeaux.

. Demande des éclaireurs de France pour un camp : Monsieur SIMONET accepte de les recevoir sur son terrain comme l'année dernière.

. Documents sur la pause gourmande des 20 et 21 juillet remis à chaque conseiller.

commande d'un deuxième panneau pour le chemin de Chansaye.  
. Lecture d'une copie lettre de remerciements de personnes accidentées secourues par les pompiers de notre village.

### Réunions :

Mardi 10 avril 10h30 en Mairie : STEP des Echarmeaux : R. SIMONET et JP DECONINCK

Mardi 10 avril à 20H : Assemblée Générale Office de Tourisme – Salle des Fêtes de Saint Nizier : JP DECONINCK

Mardi 23 avril à 14h30 à Grandris : Village d'accueil : JP DECONINCK et J. PINTO.

### CONSEIL DU 03 MAI 2013

Présents : J. CORCELETTE, P. HOFFMANN, R. SIMONET, F. AUGAY, A. AUGAGNEUR, T. SCAMPA, H. SAPIN, JP DECONINCK, S. MARTIN, J. PINTO.

Absents excusés : M. JARRIGE (pouvoir à JP DECONINCK), G. PIEGAY, H. CUTELLE.

Absente : S. BOUBRED

### APPROBATION COMPTE RENDU CONSEIL PRECEDENT

. L'ARS demande que les procédures d'autorisation de captages soient mises en place : il sera fait appel au cabinet Morel qui possède toutes les connaissances sur les réseaux d'eau de la commune.

. Réfection du mur du parking mitoyen derrière la salle des fêtes pour un coût de 650€ TTC.

. SYDER : Accord du conseil pour renforcement de la ligne électrique alimentant « La Planète des Chiens » qui prévoit d'accueillir 5 ateliers artisanaux (19 020€ payable en une fois).

. Invitation du club de foot à son apéritif des 50 ans de l'USP le 16 juin 2013.

. Courrier de PSP Conseil sur l'aide conseil médical et paramédical : demande est faite pour le problème de pharmacie : en attente d'une réponse.

. La barrière métallique vers le pont SNCF sera relevée et réparée par M. COFFY (que nous remercions) puis repeinte par les employés communaux.

PLU : le groupe de travail va se réunir afin de travailler sur la mise à jour du PLU en vue d'une révision.

. Le panneau de Chansaye interdisant le passage des poids lourds de plus de 7,5 tonnes a été arraché et a disparu (coût 125€) : une plainte va être déposée à la Gendarmerie. De nouveaux panneaux seront installés.

. **Problème avec la haie séparant la propriété de Mme Deville et la commune** : S. MARTIN et F. AUGAY se rendront sur place afin de voir ce qu'il est nécessaire de faire.

. OSS2007 : Association s'occupant de personnes sourdes qui organisent une grande marche et qui passera par notre village le 4 juin. Elle demande l'accueil gratuit pour la nuit : accordé.

. SYDER : le diagnostic de l'éclairage public est arrivé : chaque conseiller peut en prendre connaissance.

. HVA Culture : pour les deux journées de court métrage qui auront lieu sur notre commune les 19 et 20 octobre, Mme le Maire a été sollicitée ainsi que les maires de la Haute Azergues afin de réaliser un court métrage sur le village avec les mots choisis pour cette année : la Commission Village d'Accueil va travailler sur ce thème.

Une page entière sera consacrée à Poule- les Echarmeaux sur le Patriote courant juin.

. Le dossier de problème de voisinage de la Tournasserie est entre les mains du Conseil Juridique.

. Des courriers ont été adressés au propriétaire du mobil home (au hameau de Pey) en très mauvais état et présentant des risques.

. Suite à la rencontre avec les agriculteurs porteurs de projets, un couple est intéressé par une installation sur la commune pour une production de plantes médicinales, de petits fruits et d'accueil de randonneurs ainsi que pour l'installation de ruches : nous ne pouvons que les encourager.

. Le camping est ouvert depuis le 1<sup>er</sup> mai. La machine à laver a été changée. La Commission Camping va se réunir pour étudier le cahier des charges qui lui a été transmis.

. Le spectacle de Noël pour les enfants des écoles et les anciens a été choisi.

. JP DECONINCK communique le compte-rendu de l'Assemblée Générale de l'Office du Tourisme et la mise en place des prochaines animations de la Commission Culturelle de la commune :

28 juin 2013 à 18h - Salle des Fêtes : conférence avec Daniel Rosetta et projection suivi d'un repas.

27 octobre 2013 à 16h - Eglise : instruments à cordes du Conservatoire de Lyon.

23 février 2014 à 15h30 - Salle des Fêtes : pianos et violons du Conservatoire de Lyon.

. **Entrée Nord** : A. AUGAGNEUR explique pourquoi ce test grandeur nature a été réalisé : sécurisation, ralentissement et début d'aménagement qui sera suivi par la réfection du cœur de village.

. **Captages** : le géomètre est intervenu pour mettre les bornes des terrains à acquérir. Les bois seront coupés et enlevés dès que le temps le permettra.

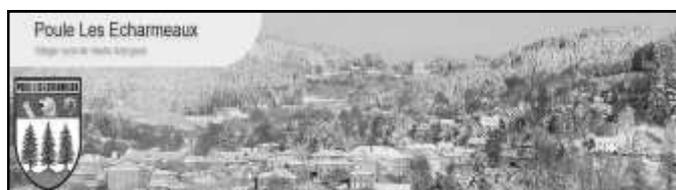
. **Local des Petites Galeries** : le conseil demande à le visiter afin de voir l'état des lieux avant un éventuel achat.

. **Petit Casino** : La Directrice de Casino a annoncé, en mairie, la fermeture du magasin !! Celui-ci ne faisant pas assez de chiffre d'affaires ! Un groupe de travail a été constitué afin de réfléchir sur ce problème : pour le conseil, il est hors de question que l'épicerie disparaisse de notre village.

. **Suite aux dégâts faits par un groupe de jeunes connu de la gendarmerie** : un travail d'intérêt général leur sera proposé.

. 8 mai : Commémoration à 19 heures.

. **Monsieur D.JUSSERAND** intervient sur le problème de circulation bien connu à Pierre Longue. Une proposition restée sans réponse avait été faite aux riverains. Il sera redemandé aux gendarmes d'intervenir sur cette portion de route.



#### **Fermetures :**

#### **En raison des congés :**

**La mairie sera fermée du 5 au 19 août 2013 inclus. (En cas d'urgence, s'adresser au maire ou aux adjoints)**

**L'agence postale sera fermée du 9 août à 11h45 au 27 août à 9 heures.**

**(Attention, pour ceux qui sont absents fin août : pensez à acheter vos tickets de cantine pour la rentrée.)**

**CONSEIL DU 07 JUIN 2013**

Présents : J. CORCELETTE, P. HOFFMANN, R. SIMONET, F. AUGAY, A. AUGAGNEUR, T. SCAMPA, H. SAPIN, JP DECONINCK, S. MARTIN, J. PINTO, H. CUTELLE, G. PIEGAY

Absent(s) excusé(s) : M. JARRIGE (pouvoir à JP DECONINCK) S. BOUBRED

Secrétaire de séance : H. CUTELLE

APPROBATION COMPTE RENDU CONSEIL PRECEDENT

**DELIBERATIONS /**

Abandon Source Chopin : compte tenu des importants réaménagements nécessaires et de sa production insuffisante ne justifiant pas ces investissements : accord à l'unanimité.

Achat parcelles Bois de la Scierie AD 153 & AD 243, vendeur M. Charles DUMOULIN pour un prix de 500.00 € et 160.00 €. Les membres présents donnent tous pouvoirs à Mme le Maire pour conclure ce dossier.

- . Distribution des rapports annuels Ordures Ménagères et Déchetterie,
- . Raid Bleu : passage sur la commune avec arrêt le 2/11/2013.
- . Pause Gourmande : cette manifestation aura lieu les 20 & 21 juillet 2013 au Col des Echarmeaux.
- . Agence de recrutement médical P&P Conseil : les listes sont payantes donc aucune suite ne sera donnée.
- . Entrée Nord : réunion publique ouverte à tous les riverains le 17/06 à 19h00 salle du conseil.
- . Courrier de l'entreprise Corjet : M. Trichard est invité à la réunion publique du 17/06.
- . Petit Casino : les Domaines viennent visiter le 14 juin le dit bâtiment ainsi que les anciennes Galeries.
- . Assemblée du Comité des Fêtes : course d'orientation de 12 et 13 avril 2014 : tous les bénéficiaires seront réinvestis dans du matériel prêté aux associations
- . Pétition de Pierre Longue : le conseil prévoit la réfection de cette route en 2014 et envisage la pose de dos d'âne (berlinois),
- . Courrier Café des Sports : Groupe de travail étudiera le problème du stationnement et de la circulation lors du marché.
- . Courrier de M. Mme BONCOURT concernant l'installation d'un miroir. Autorisation donnée par la MDR. Il serait souhaitable d'attendre la réunion du 17 juin (sortie Nord du village).

- . Conférence du 28 juin prochain 'La question religieuse pendant la Révolution dans le Beaujolais' suivie d'un repas.
- . Court métrage : 8/06/2013 et réunion 14/06 à 20h00
- . Apéritif 50 ans du Football Club : 16/06
- . Entrée Nord du village : 17/06 19h00 salle du conseil,
- . Fête de la Musique : 22/06 Salle des Fêtes
- . Conseil de la Communauté de Communes 25/06 à 18 h suivi d'un repas salle municipale.
- . Présentation projet camping par l'ERARE : 27/06 19h30
- . Kermesse Ecole Publique : 29/06

PROCHAIN CONSEIL vendredi 5 juillet à 20h30



### Ouverture de la mairie au public :

Un rappel sur les heures d'ouverture de la mairie ! Il est possible que la mairie ne soit pas ouverte lorsque vous le désirez !!!!! Il faut savoir qu'elle est ouverte **tous les jours** : lundi et vendredi de 15h à 18h, mardi, mercredi, jeudi et samedi de 9h à 12h. Avant de râler contre la porte fermée, sachez que les horaires d'ouverture, dans les communes de population similaire, sont souvent bien moins importants !!! Et qu'il y a énormément de travail de secrétariat et de comptabilité à faire sans être interrompu.

### Quel personnel à la commune ?

2 agents de service technique à temps complet (et 1 en longue maladie)

1 agent service technique 28h00/hebdo (garderie, cantine ménage, école)

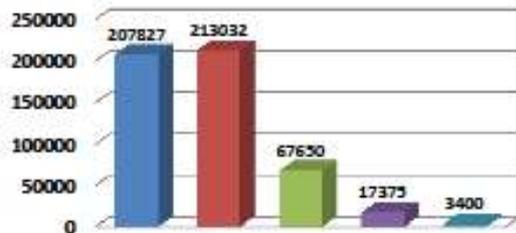
1 ATSEM 32 h/hebdo (école, garderie et cantine)

1 agent saisonnier 14h/hebdo pour le camping du 1er mai au 30 septembre

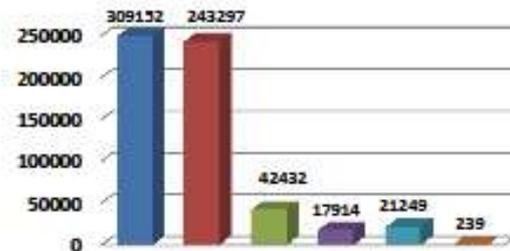
1 agent postal 21 h/hebdo (agence postale, cantine, gestion des salles)

2 agents administratifs (un temps complet et un 28 h/hebdo)

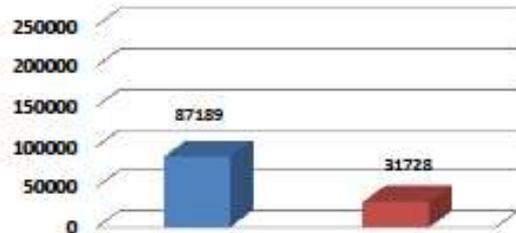


**COMPTE ADMINISTRATIF 2012****Dépenses réelles fonctionnement**

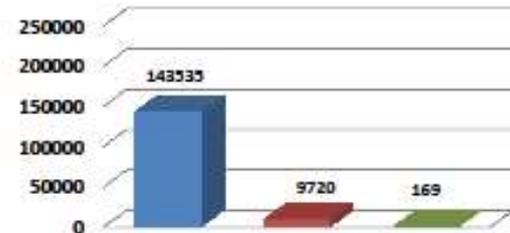
- Charges à caractère général: Achat de petit matériel, entretien et réparation bâtiments et matériel courant, fluides, assurances, ...
- Charges de personnel: Salaires et charges sociales
- Charges de gestion courante: Subventions aux associations, indemnités des élus, SDIS, dépenses obligatoires...
- Charges financières: Intérêts des emprunts
- Charges exceptionnelles : titres annulés

**Recettes réelles de fonctionnement**

- Fiscalité directe locale
- Dotations et participations de l'état
- Produits des services: redevances domaine public, concessions cimetière, camping, règlements cantine
- Atténuations de charges : remboursement personnel
- Produits gestion courante : revenus des immeubles, salles...
- Produits exceptionnels : cession

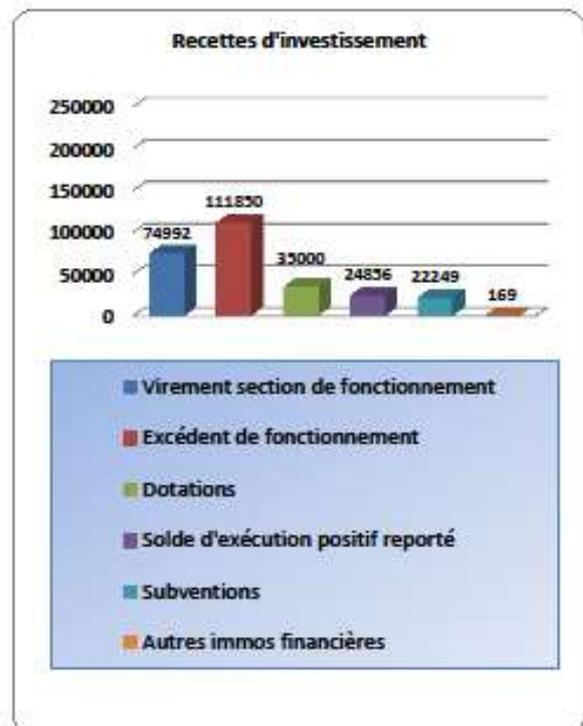
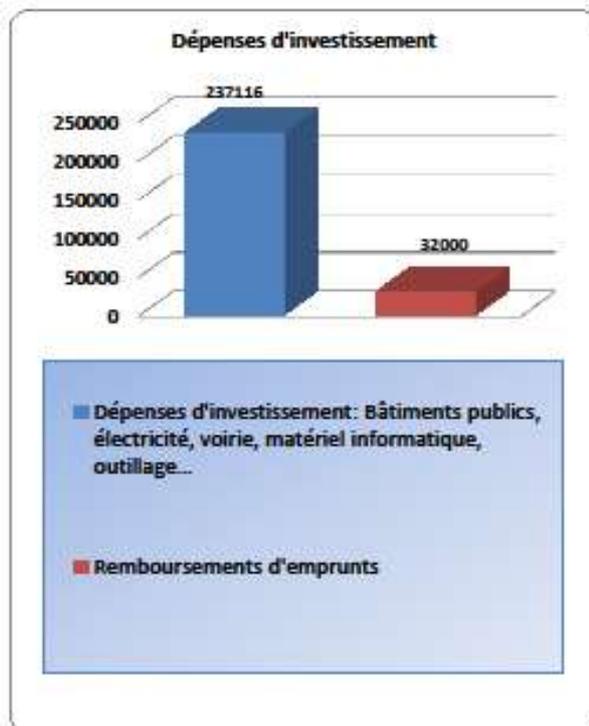
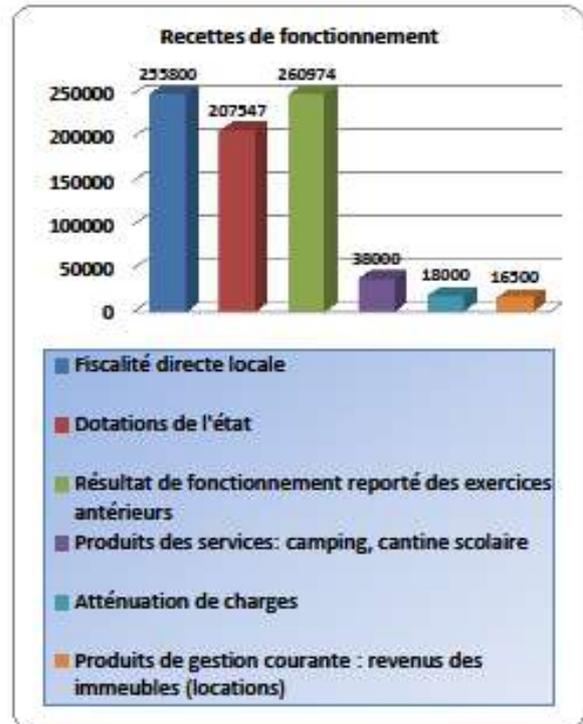
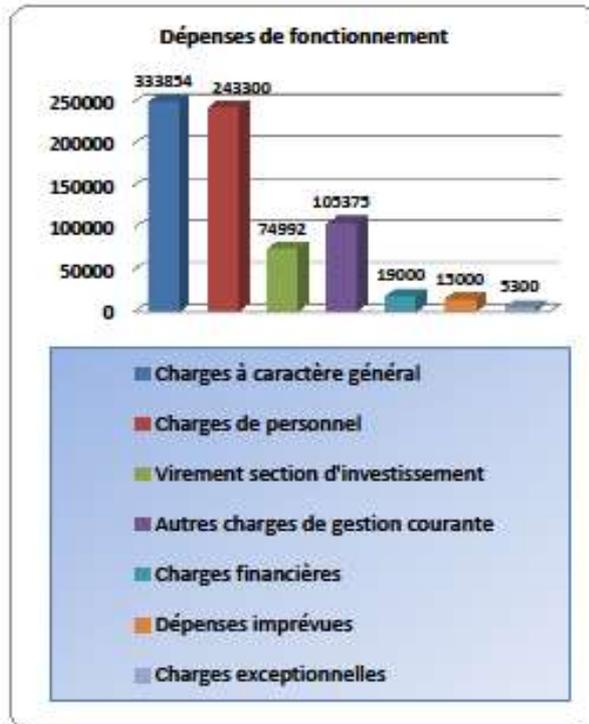
**Dépenses réelles d'investissement**

- Dépenses d'équipements: Travaux bâtiments publics, urbanisme, parking col des Echarmeaux, voirie, matériel informatique, mobilier, outillage...
- Remboursements d'emprunts

**Recettes réelles d'investissement**

- Dotations: Remboursements FCTVA, TLE, excédents de fonctionnement
- Subventions d'investissement (région, département)
- Autres immos financières

Ne sont pas pris en compte les opérations d'ordre (écritures qui ne génèrent pas de mouvement de trésorerie).

**BUDGET PRIMITIF 2013**



## INFORMATIONS

Les excès de vitesse sur nos petites routes de campagne :

### Ça suffit

Un peu de bon sens et de civisme. Peut-être faudrait-il laisser les chaussées en mauvais état !!! cela fait ralentir.

Nous arrivons à la saison des promenades donc, attention aux piétons. Bien que la route ne soit pas un terrain de jeux, les enfants ont des actes parfois imprévisibles. Alors, soyons prudents et n'oublions pas que « ça n'arrive pas qu'aux autres »

Tout bon conducteur doit savoir adapter sa vitesse aux situations de circulation et veiller à la sécurité des autres usagers de la route. La voiture n'est qu'un matériel roulant plus ou moins puissant, c'est le conducteur qui est responsable de ses actes.

La commune est étendue avec de nombreux hameaux. Beaucoup de sorties de propriétés sont directement sur la voirie.

Alors un peu de civisme, respectez la vitesse et adaptez-la aux situations de nos voies communales.

**La municipalité ne peut pas prévoir des aménagements sur toutes les routes de nos hameaux !!! ALORS.....**



### Randonnée cyclotouristique

Une équipe de cyclos organise le samedi 6 juillet 2013 après-midi, une randonnée à vélo sur route en souvenir de Georges Martin.

Circuit d'environ 40 kilomètres autour de Poule les Echarmeaux qui s'adresse à

des cyclistes pratiquant régulièrement cette activité. (Durée environ 3 heures) Renseignements au 04 74 03 62 49 ou au 04 74 03 65 24



### Une belle balade :

Connaissons-nous tous notre village et ses recoins mystérieux et magnifiques ? Pas sûr, pas sûr!!!!

« Raconte-moi les Echarmeaux » organise une nouvelle visite dans la hêtraie de la Roche d'Ajoux.

### LA BALADE DES ROCHES MYSTERIEUSES

\*Cahots rocheux remarquables

\*Pierre commémorative de la 2ème guerre mondiale

\*Table des fées

\*Mystérieux cratère au milieu des plantations

Balade commentée de deux heures au départ de la Croix d'Ajoux

Sur réservation au 06 72 59 61 29 à partir de 4 personnes au tarif de 5 € / personne

Vous avez un autre choix de balade :

allez voir le site <http://www.gite-monneries-du-haut.fr/>

### Messes du trimestre à Poule les Echarmeaux 10h30

- ♦ Juillet : 28
- ♦ Août : 15 et 25
- ♦ Septembre : 22

Pour connaître les horaires des messes dans les paroisses <http://messeinfo.cef.fr>



## RENOVER VOTRE HABITAT

**Rénover votre habitat avec le département du Rhône :**

Le département du Rhône s'engage pour l'amélioration de l'habitat et lutte contre la précarité énergétique.

Quels logements concernés ?

Logements énergivores qui amènent souvent les ménages occupants vers la précarité énergétique.

Logements inadaptés au handicap ou au vieillissement.

Logements dégradés (hors grand Lyon)

Qui peut en bénéficier?

Propriétaires occupants

Propriétaires bailleurs

Quelles sont les conditions d'attribution?

En fonction des ressources et de la nature des travaux

En fonction de la reconnaissance de la dépendance ou du handicap

En fonction de la nature des travaux

Comment fonctionne le dispositif?

Lien avec un opérateur/interlocuteur unique implanté sur le territoire

Apport financier spécifique

Accompagnement gratuit dans vos démarches

Aide pour le montage de dossier de financement des travaux

Accompagnement dans le suivi et la réception des travaux

Pour tous renseignements :

Un seul numéro 04 37 28 70 40

D'autres aides de l'état, suivant vos revenus, peuvent vous être alloués.

Vous pouvez peut-être bénéficier du programme « HABITER MIEUX » que l'état a créé et qui apporte une aide financière nouvelle de l'état pour vous permettre des travaux d'amélioration de la performance énergétique.

L'ANAH peut également vous aider dans les cas suivants :

Vous êtes propriétaire occupant

Le logement est achevé depuis plus de 15 ans

Vos ressources sont inférieures ou égales à celles du tableau suivant



Nombre de personnes à charge	Revenu fiscal de référence en euros
1	18470
2	26573
3	31597
4	37336
5	42736
Par personne supplémentaire	5382



## Elagage près des lignes électriques :

Soucieux de garantir la sécurité des personnes et des biens à proximité du réseau aérien, ainsi que la continuité de la fourniture d'électricité ERDF s'engage en matière d'élagage à :

\*respecter les distances de sécurité

\*définir et conduire un programme d'élagage en fonction d'un inventaire des végétaux à

proximité des réseaux aériens.

Qui est en charge de réaliser les travaux d'élagage?

Cas n°1

L'arbre est situé sur une propriété privée, ses branches se développent sur le domaine public où se trouve la ligne

Cas n°2

Un arbre a été planté et a grandi sur une propriété privée, dans la zone de déboisement après la construction de la ligne

Il revient dans ces deux cas au propriétaire de réaliser les travaux d'élagage. Ces travaux doivent se faire dans le respect de la réglementation : ils doivent obligatoirement être précédés d'une déclaration de travaux .

Quels sont les droits et les devoirs d'ERDF et des propriétaires ?

ERDF	Propriétaires
<b>Droits</b>	<b>Droits</b>
Couper les arbres qui, se trouvant à proximité de emplacement des conducteurs aériens d'électricité, gênent leur pose ou pourraient par leur mouvement ou leurs chutes occasionner des courts-circuits ou des avatars aux ouvrages.	Réaliser eux-mêmes, s'ils le souhaitent les travaux à leur charge, sous réserve d'en avertir préalablement et obligatoirement ERDF, par l'envoi d'une déclaration de travaux
<b>Devoirs</b>	<b>Devoirs</b>
Respecter les distances minimales de sécurité Réaliser une information collective préalable par voie d'affichage en mairie avant l'élagage. Le prestataire mandaté par ERDF devra lui aussi informer la mairie de sa présence sur le territoire communal avant chaque intervention.	Laisser l'accès à la zone d'élagage Veiller à élaguer les arbres situés sur leur propriétés privées dont les branches se développent sur le domaine public routier à proximité des lignes électriques, sous réserve d'en avertir préalablement ERDF. Veiller en tant que « gardien de l'arbre » à éviter toute chute d'arbre sur une ligne. A défaut, sa responsabilité pourrait être engagée pour les dégâts matériels et/ou corporels occasionnés

Avant toute intervention d'élagage à proximité d'une ligne (à moins de 5 m) il est impératif d'envoyer une déclaration de travaux. Pour établir cette déclaration consulter le site

[www.reseaux-et-canalizations.gouv.fr](http://www.reseaux-et-canalizations.gouv.fr)

Vous trouverez le formulaire que vous pourrez télécharger ou remplir en ligne ainsi que les adresses des gestionnaires de réseaux à qui les adresser.

### ATTENTION DANGER :

Même sans toucher une ligne, on risque l'électrocution.. Il ne faut absolument jamais :

\*Toucher ou même s'approcher d'une ligne à terre

\*Toucher un objet, une branche ou un arbre en contact ou très proche d'une ligne électriques

Si vous repérez une situation dangereuse, contactez immédiatement service dépannage d'ERDF **726 750** plus les deux chiffres de votre département.



au 09

## UN PEU D'HISTOIRE:



Le tunnel de Poule à Belleroche (extrait d'un texte d'Henri Trichard)

La ligne Paray le Monial à Lozanne passe du bassin de la Loire par La Clayette à Chauffailles, au bassin du Rhône par Poule les-Echarmeaux et Lamure sur Azergues sous le col du Perron, situé à peu de distance (1,500km) au sud-ouest du col principal des Echarmeaux. L'altitude maxima des rails est 525,67 mètres.

La longueur du tunnel entre Poule et Belleroche est de 4152,33 mètres. Ce souterrain a été exécuté en ligne droite. De la tête de Belleroche où la cote de la plate-forme est 519,69 m, on arrive au point- culminant à l'intérieur à la cote 525,17m, en gravissant une rampe de 0,0045m environ sur 2551,20m, pour redescendre à la tête de Poule à la cote 521,17m avec une pente de 0,0025m environ sur 1601,13m. Les eaux ont, en conséquence, leur écoulement de part et d'autre. Le sommet de ces déclivités a été placé à un point où il était possible d'établir un puits d'aérage elliptique d'une profondeur de 96m, y compris une cheminée de 3 m de hauteur, alors que la plus grande hauteur de terrain qui surmonte le souterrain au-dessus de la plate-forme du chemin de fer est de 186m environ. Le volume à peu près régulier des eaux qui s'écoule est 2100m<sup>3</sup> par 24 heures à la tête de Belleroche et de 1750m<sup>3</sup> à la tête de Poule. Un aqueduc de 0,50m par 0,50m sur l'axe de la ligne existe sur toute la longueur du tunnel.

Le souterrain a 8,20m de largeur aux naissances, 6m de hauteur de l'extrados au-dessus des rails et 6,60m au-dessus de la plate-forme. La voûte est en plein cintre. Les naissances de la voûte sont à 1,90m au-dessus des rails.

Sous l'intelligente direction des entrepreneurs, les travaux auxquels le marché accordait une durée de cinq années, ont été exécutés en trois ans et demi avec tous les soins désirables. Les déblais du percement ont pu fournir des moellons bruts pour maçonnerie et remplissage. Les parements sont exécutés avec des moellons d'orthophyne en provenance de la Roche d'Ajoux. Ces moellons paraissent devoir durer sans altération pendant plusieurs siècles. D'autres moellons, quoique inférieurs aux précédents, mais néanmoins très résistants, ont été extraits pour le premier lot (Belleroche) de la micro granulite de la carrière de Pézières. Pour le deuxième lot (Poule), ils sont en provenance des carrières de Villebois.

De prime abord, on imagine facilement que ce souterrain a été commencé en même temps du côté de Belleroche et du côté de Poule. Mais ce que l'on sait moins, c'est qu'il a aussi été creusé à partir de la cheminée d'aération, dans la partie centrale.

Initialement, le puits était simplement destiné à l'aération, mais les entrepreneurs du deuxième lot l'ont employé pour le percement manuel d'une certaine longueur de galerie de part et d'autre, lorsqu'il atteignit la profondeur voulue. Par ce puits d'aérage il a donc été exécuté à la main simultanément 170m de galerie du côté de Belleroche et 189m du côté Poule. Aussitôt que la rencontre a eu lieu entre la galerie du puits et la galerie de tête, du côté de Poule, les perforateurs ont été reportés à l'avancement de la galerie du puits du côté de Belleroche, c'est à dire à 359m plus loin, pour continuer de fonctionner sans interruption, jusqu'au percement définitif du 27 novembre 1983. Pendant l'exécution de la galerie à la main, sur 175m de longueur, on a du installer au puits provisoire de la tête de Paray un ventilateur à bras, mais il est devenu inutile aussitôt après la mise en marche de la perforation mécanique, l'air comprimé ayant alors été distribué. La galerie de percement avait en moyenne 2,40m de largeur et 2,20m de hauteur. On a adopté une galerie de faite plutôt qu'une galerie de base parce qu'avec cette manière de faire on assurait le percement plus rapide du souterrain qui se faisait à partir de là, en commençant par l'abattage de la calotte. Les explosifs employés ont été de trois sortes : la poudre Favier n°1, la dynamite ordinaire et la dynamite gomme. (à suivre)

### Petites annonces

◆ Logement disponible, cité de la gare au rez de chaussée : Appartement T3 tout confort.

S'adresser à SCI Coffy Plasse 69870 Poule les Echarmeaux

Tél : 07 74 03 75 40

◆ Maison Perrier dans le bourg : 2 appartements T 2

◆ A la résidence des Monneries : un T3

Pour renseignement tél à l'OPAC 04 74 10 19 12





HVA Culture a programmé la première du Festival de courts-métrages Art et Court en HVA les 19 et 20 octobre 2013 à Poule (biennale). Ce Festival se déroulera dans le cadre de l'opération "dis-moi dix mots" mise en place par le Ministère de la Culture.

Les dix mots 2013 sont : **atelier, bouquet, cachet, coup de foudre, équipe, protéger, savoir-faire, unique, vis-à-vis, voilà**. La région Rhône-Alpes ajoute 3 mots qui cette année sont liés à Albert Camus à l'occasion du 100<sup>ème</sup> anniversaire de sa naissance : **étranger, chute, noces**.

**Sur ce thème des dix mots, les films courts (de 1 à 20 minutes) qui seront diffusés proviendront des cinéastes de toute la France et des 8 communes de HVA.** Les cinéastes enverront leurs films sur support vidéo exclusivement (DVD). Retrouvez les informations sur le site :

**Une expo** accueillera des œuvres sur tous supports, créées par les habitants, les scolaires et les artistes de HVA qui le souhaitent. Une scène ouverte pour les habitants "diseurs", récitants, comédiens, conteurs ou musiciens locaux fera entendre ses mots et notes

**Dès aujourd'hui, inscrivez-vous ! pour participer à l'expo sur le thème des "dix mots" (+ 3) :** par mail à l'adresse [contact@hvaculture.org](mailto:contact@hvaculture.org) ou par courrier HVA Culture 2 rue Centrale 69870 Lamure-sur-Azergues.

**Des ateliers d'écriture, de calligraphie et de vidéo** seront proposés ainsi qu'une conférence sur le cinéma.

**Le but de cette programmation** est de susciter une émulation autour du film court en général, cette année sur le thème des "dix mots". L'autre objectif est la **mise en valeur de la Haute vallée d'Azergues et de ses habitants** : par les films qui participeront dans la catégorie "mise en valeur de HVA" et par la communication autour du festival.

La participation des personnes intéressées (enfants ou adultes), habitants de HVA ou hors HVA, se fera selon leur choix sur la partie expo et / ou sur la partie films.

Des établissements scolaires ont d'ores et déjà donné leur accord de participation sur la partie expo voire sur la partie film court, à ce jour : Poule-les-Echarmeaux, collège de Lamure-sur-Azergues.

**Le festival de court n'est pas un concours.** La seule chose à gagner est le plaisir de vivre sa passion, de participer par l'envoi de son propre film, par l'exposition d'œuvres personnelles, la lecture de textes, l'échange avec les spectateurs, les artistes et cinéastes, etc.

[contact@hvaculture.org](mailto:contact@hvaculture.org)





## Ecole Publique

04 74 03 70 66

La fin d'année approche déjà, les enseignantes organisent la kermesse, les répétitions du spectacle de fin d'année commencent et déjà la prochaine rentrée se met en place.

Le troisième trimestre a vu l'aboutissement du projet EAU, accompagné par l'association Erare. Après avoir découvert de nombreuses notions sur le cycle naturel de l'eau et son circuit domestique, nos élèves ont mis leurs savoirs en pratique pour concevoir et fabriquer des jeux sur le thème de l'eau. La classe maternelle a élaboré un jeu de cartes de style dominos, la classe de CP-CE1 a réalisé un jeu électrique et les élèves de CE2-CM1-CM2 ont créé de toutes pièces un jeu de plateau sur le principe du Trivial Pursuit : La goutte d'eau en questions. Les productions de toutes les classes du Réseau Rural d'Écoles seront présentées aux familles le mercredi 19 juin, à la salle des fêtes de Claveisolles.

En lien avec le projet EAU, toutes les classes ont bénéficié d'une sortie organisée par Erare : journée chez un maraîcher pour les cycles 1 et 2, journée chez un agriculteur pour les cycles 3.

Ce projet EAU a également permis de faire le lien entre les apprentissages réalisés en classe et la réalité concrète de notre commune. Ainsi, tous les élèves se sont rendus à pied à la station d'épuration de la Chavanne, où ils ont été particulièrement bien accueillis par des agents de la Sogedo qui leur ont expliqué le fonctionnement des équipements d'assainissement de notre commune. Cette visite fort intéressante sera complétée par la découverte des captages et réservoirs de La Scierie et des Echarmeaux, sous l'accompagnement de M. Sapin que nous remercions.

Pour clôturer cette année consacrée au thème de l'eau, les classes de CE2 et CM ont bénéficié de la venue de l'écolobus et de son intervenant Lucas. Cette intervention a permis de faire « une grande révision » sur toutes les notions découvertes au fil de l'année.

En mai, toutes les classes se sont rendues au cinéma. Au programme : des courts métrages « Gros Pois et Petits Points » pour les maternelles, « Pierre et le loup » pour les GS-CP-CE1, « La grotte des rêves perdus » pour les plus grands, documentaire sur la grotte Chauvet de Vallon Pont d'Arc.

Les élèves de CM ont bénéficié d'une journée de formation sur le thème de la sécurité routière. Après une matinée consacrée aux apprentissages théoriques, l'après-midi : place à la pratique avec le passage du permis cycliste que 15 élèves ont réussi. Les bénévoles de la Prévention routière ont été très touchés par la qualité de l'accueil qui leur a été réservé par la commune.

Le 29 juin : spectacle de fin d'année et kermesse !

Côté administratif : le dernier conseil d'école de l'année se tiendra le 14 juin, il réunira les différents partenaires de l'école : municipalité, représentants des parents d'élèves et enseignantes.

Pour les inscriptions, vous pouvez contacter Mme Desbat, Directrice de l'école publique, au 04.74.03.70.66.

Les enseignantes.

*\*\*Tous les articles de la rubrique « la Parole aux associations » sont composés par les associations. La commune ne fait que les mettre en page dans le Cocorico.*

## LA PAROLE AUX ASSOCIATIONS

### RAPPEL AUX ASSOCIATIONS

Malgré toutes les recommandations dites à la réunion des présidents, souvent, les salles sont retenues pour les manifestations mais le dossier administratif est incomplet !!!!! il manque souvent des pièces qui arrivent parfois après la fête !!!!! cela ne peut continuer car les salles sont très demandées : donc, pas de clés si dossier incomplet. Nous comptons sur votre compréhension.

### LES MAINS VERTES POULONNES

*L'article paru dans le Cocorico du mois d'avril annonçait l'arrivée du printemps. Hélas, cela n'aura été qu'une illusion, et il semblerait que cette année les caprices de la météo nous auraient presque fait oublier que cette saison existe.*



*Entre nombreuses averses ou froid et grisaille, le soleil n'a fait que de trop brèves apparitions.*

*Les bénévoles ont pu quand même planter les fleurs qui embelliront notre village. Nous les en remercions.*

*Vous pouvez vous joindre à eux pour désherber les massifs et enlever les fleurs fanées, tâches qui ne pas sont dévolues d'office aux employés communaux.*

*Les 10, 11 et 12 mai, ce sont environ trente commandes de plançons qui ont été préparées et distribuées, et quelques quatre vingt cinq optimistes qui ont bravé le mauvais temps pour acheter plants de légumes et de fleurs.*

*Le bénéfice de cette vente contribuera au fleurissement de l'année prochaine (équipements divers ou création de nou-*

*veaux massifs).*

*N'oubliez pas que vous pouvez participer au concours des maisons fleuries. Les bulletins d'inscription sont disponibles à la mairie et sont à redéposer au même endroit.*



### INSCRIPTION école Saint-Martin

l'école SAINT-MARTIN est une école primaire privée d'enseignement catholique sous contrat d'association avec l'État, située dans le bourg de POULE-LES-ECHARMEAUX (69870).

L'école comprend un effectif d'un peu moins de 40 élèves répartis en deux classes (l'une de la maternelle au CP, l'autre du CE1 au CM2).

#### **Contact**

Pour une visite de l'école et les premiers renseignements, vous pouvez contacter Mme Sandra PLASSE au 04 74 03 66 09 ou bien 06 82 14 24 95

L'inscription est ensuite formalisée par la chef d'établissement.

#### **Les tarifs**

Les frais de scolarité sont payables mensuellement sur les 10 mois de l'année scolaire.

Ils dépendent du nombre d'enfants scolarisés la même année par fratrie.

Pour l'année scolaire 2013/2014, ils ont été fixés à :

- 30,40 € pour le premier enfant,
- 26,20 € pour le deuxième enfant,
- 12,20 € par enfant à partir du troisième.

RAPPEL :

**KERMESSE DE L'ECOLE LE 15 AOUT  
VENEZ NOMBREUX**



## ECURIE des LAPINS

Prêter une oreille attentive aux discussions entre propriétaires de véhicules anciens présente un certain plaisir. Que vous soyez en phase avec eux ou en désaccord, surtout n'intervenez pas ! Les propos tenus au sein d'échanges passionnés aux arguments parfois contradictoires permettent de mieux appréhender le vécu de leur passion.

L'affectif intervient beaucoup dans l'expression de toute passion. La passion automobile n'échappe pas à cette affectivité. Paradoxalement, cette passion envers l'automobile, se décline irrationnellement alors que la mécanique est une suite de causes et d'effets précis. Ceci peut apparaître surprenant alors que l'amateur de voitures anciennes ne connaît pas forcément la mécanique.

Il n'existe pas de mauvais sort en voiture ancienne, si elle est en panne c'est dû à l'usure, au défaut d'entretien, au réglage inadéquat ou alors au chauffeur pour les plus anciennes, au conducteur pour les plus récentes ! Le véhicule ancien, quelque soit l'origine, le type, la marque, le modèle, n'est pas vivant et immortel. Il vieillit, s'use, se fatigue, s'essouffle, chauffe...

Comme dans beaucoup d'autres domaines, la passion des véhicules anciens connaît, subit, traverse, génère des modes qui, suivant les périodes orientent le marché du véhicule de collection et des pièces détachées. Ainsi, inventeurs professionnels et commerçants sans scrupule s'activent sur un même sujet d'actualité. Chaque propriétaire se positionne en fonction de ses sensibilités. Les modifications apportées aux modèles ou aux éléments mécaniques nourrissent les conversations et créent des clans qui défendent àprement leur position. Pour ou contre ?

Certains oublient que nous héritons de véhicules anciens qui sont souvent dans des états de fatigue avancée. Avant de regarder la belle et rutilante automobile des lustres d'antan combien d'heures, de jours, de mois se sont écoulés à démonter, nettoyer, réparer, adapter la pièce et traquer le défaut. La technologie évolue, il ne faut pas pour autant adapter ces évolutions sur nos anciennes réalisations. Le « 6 volts » a laissé place au « 12 volts », aujourd'hui, les éléments mécaniques évoluent, les embrayages sont plus progressifs, les suspensions amortissent mieux les inégalités, la douceur de l'assistance améliore le confort de conduite qui devient un critère important après la vitesse qui a marqué son temps ! Tout est réalisable ! Faut-il changer le voltage, adapter de récentes boîtes de vitesses, transformer les suspensions, installer des assistances ? Décliner des concepts modernes et adapter des éléments récents pour améliorer un véhicule ancien n'apporte aucune plus value à l'objet !

Un passionné de véhicules anciens ne doit pas chercher à le débarrasser de ses imperfections en éliminant les anciens composants mais doit admettre de conduire avec les qualités et les défauts générés par la conception ancienne, et accepter les dérèglements de celui-ci. Il ne s'agit pas de se montrer trop exigeant et inconscient mais d'avoir confiance dans les capacités mécaniques de son véhicule. Préserver l'origine c'est respecter l'identité du véhicule. Modifier avec l'esprit d'origine c'est admettre des modifications qui n'étaient pas des options d'époque et ne correspondent pas aux standards du moment.

Tous les conducteurs souhaitent personnaliser leur monture. Cela se comprend si on circule au volant d'une voiture moderne. Se déplacer dans une voiture blanche au milieu de centaines de voitures blanche identiques amène à souhaiter la différence. Se déplacer en voiture ancienne c'est satisfaire sa passion et nourrir ce besoin de différence. Il n'est pas question que se soit le modèle de voiture ancienne le plus beau, le plus nerveux, le plus confortable, le plus silencieux, le plus sobre, le plus rapide, il est un modèle de voiture ancienne à part entière qui affiche sa différence par son exceptionnelle identité ! La conduire sans la maltraiter c'est avoir le plaisir de la comprendre.

Afin de découvrir quelques véhicules anciens ou d'éveiller des souvenirs, nous vous donnons rendez-vous le samedi 6 juillet à 9 h 30 sur le parking de la salle des fêtes pour assister au départ de la trentaine de véhicules anciens qui participeront à la balade qui les conduira jusque dans le Bugey.

Le lendemain, dimanche 7 juillet, toute la journée, vous pourrez regarder, contempler, comparer les véhicules rassemblés devant la salle des fêtes et prendre contact avec leur propriétaire.

Au plaisir de vous rencontrer !

Le Président

### Association des anciens Sapeurs-Pompiers de Poule .

Une nouvelle association Poulonne :  
les anciens Sapeurs-Pompiers de la commune ont créé une association dans le but de se réunir de temps en temps et d'organiser des rencontres amicales .

Le président est Daniel Perche, le Trésorier Henri Sapin et le secrétaire Gilles Roche .





L'association locale ADMR -dont le bureau était à Grandris- ayant cessé ses activités fin février 2013, c'est désormais l'**ADHA** : Aide à Domicile de Haute Azergues qui gère complètement ce service sur le canton de Lamure/Azergues. L'association ADHA fait partie de la fédération UNA Union Nationale de l'Aide des Soins et des Services aux Domiciles. Elle a obtenu la certification AFNOR en septembre 2011, et est conventionnée avec le Conseil Général du Rhône, les caisses de retraite et les mutuelles, qui financent les prestations.

L'association favorise le maintien à domicile des personnes âgées ou handicapées, et de toute personne qui en fait la demande, grâce à une aide dans leur vie quotidienne, en fonction des besoins : aide aux actes essentiels de la vie (aide à la toilette, lever, coucher, repas, soutien moral...) ou aux tâches domestiques (entretien de la maison, du linge, courses, accompagnements...).

L'ADHA emploie actuellement 40 salariés à temps partiel, dont six sur Poule. L'assemblée générale annuelle a eu lieu à Chénelette le 15 mai dernier. Chaque année, c'est l'occasion de rendre compte de l'activité de l'association : plus de 200 personnes bénéficient de ce service 7 jours sur 7 si nécessaire, Nous sommes complémentaires des services de soins infirmiers. L'association intervient sur les communes de Chambost-Allières, Chamelet, Chénelette, Claveisolles, Grandris, Lamure, **Poule-les Echarmeaux**, St Nizier, St Bonnet le Troncy, St Cyr le Chatoux, St Just d'Avray,

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter les responsables bénévoles sur la commune : Suzanne Plasse et Gabrielle Forest, ou le bureau à Lamure, par téléphone : 04.74.02.04.50

par mail : [adha@orange.fr](mailto:adha@orange.fr), ou directement sur place (entre la pharmacie et la caisse d'épargne) du lundi au vendredi de 8 h à 15 h et le samedi matin de 8 h à 12 h.





Lors de son assemblée générale du 31 mai 2013, le Comité des fêtes a adopté une charte à destination des associations et des particuliers qui empruntent du matériel. Le but de cette charte est de résumer les principales modalités et les règles de bonne conduite à respecter lorsque du matériel est emprunté.

\*

## *Charte d'utilisation du matériel*

La principale mission du comité des fêtes de Poule-les-Echarmeaux est de gérer et entretenir le matériel utile à l'organisation de manifestations et d'événements festifs. Les règles d'utilisation du matériel sont définies par l'assemblée générale du comité des fêtes.

### **Qui peut utiliser du matériel ?**

Le matériel doit servir uniquement à l'organisation de manifestations publiques ou d'événements festifs privés, à but non lucratif, qui se déroulent à Poule-les-Echarmeaux. Les manifestations publiques, inscrites sur le calendrier des fêtes, sont prioritaires sur les événements festifs privés.

A titre exceptionnel, il peut être dérogé à ces règles sur décision expresse du bureau.

### **Comment passer commande ?**

Les commandes doivent être passées le plus tôt possible et au minimum une semaine avant la date prévue de la manifestation.

Toutes les commandes doivent être passées auprès du trésorier du comité des fêtes, Monsieur Jean-Marc TRONCY (06 87 11 64 41 - 04 74 03 61 65).

Les associations et particuliers qui louent le matériel doivent assurer eux-mêmes le transport et la manutention.

### **Quels sont les tarifs ?**

Les associations peuvent utiliser le matériel autant de fois qu'elles le souhaitent dans l'année moyennant le paiement d'une cotisation annuelle de 50 € (en 2013).

Les résidents de Poule-les-Echarmeaux et les associations qui n'ont pas réglé le paiement de la cotisation annuelle peuvent utiliser ponctuellement le matériel selon la grille tarifaire annexée.

Le matériel restitué tardivement peut faire l'objet d'une facturation complémentaire selon cette même grille tarifaire.

**Comité des fêtes  
Poule les Echarmeaux**

**Réservation de matériel** : tarif/ particuliers /Assoc.non adhé. ou hors commune

Désignation	Dispo	prix unit/lot	Réservation	Prix total
Table mixage	1			
Sono	1	50		
Appareil hot-dog	1	15		
Friteuse	1	15		
Table/2 bancs	30/60	5		
Bac/refrig	2	15		
Bloc sécurité élect	1	20		
Verres buvette	200	20		
Pots beaujolais	50	5		
Verres ballons	250	20		
Cafetière 100 tasses	1	15		
Thermos café	7	3		
Tasses/s/s-tasses	200	10		
Assiettes/couverts	300	20		
Plateaux service	80	5		
Grosses louches	5			
Flutes champ.	250	30		
Buvette	1	15		
Barnum 3x3	1	20		
Vitabri 3x4.5	1	25		
<b>Prix plafond : 100 euros</b>				

Nom :

N° tel :

Mise à dispo :

Restitution :

Réserver auprès de JM TRONCY rue des écoles : 06/87/11/64/41 - 04/74/0361/65

(Matériel endommagé ou détruit = remplacement ou réparation par locataire)



Encore une année bien chargée pour l'école privée

Et oui, l'école n'est pas restée inactive depuis septembre 2012. Nous allons en faire un petit bilan mais avant cela parlons du troisième trimestre.

Durant celui-ci la classe des petits a continué son chemin. Chacun est pris en compte avec ses difficultés et ses facilités. Nous nous efforçons de respecter l'enfant et son avancée dans les apprentissages. Chaque notion est travaillée de façon ludique pour que le travail ne soit pas rébarbatif.

Quant à la classe des grands, elle a concrétisé plusieurs projets.

- Un petit jardin a été fait par les élèves. La volonté de ne pas mettre de pesticides ou insecticides a été respecté en fabriquant un hôtel pour les insectes auxiliaires ou en pratiquant le paillage. Les premières récoltes ont même eu lieu et chacun a pu déguster des radis.

- Son livre de recettes est terminé. Les jeunes les ont écrites, mises en page et recopiées sous format informatique. Vous pouvez le consulter sur notre site : [www.ecole-saint-martin.eu](http://www.ecole-saint-martin.eu)

- Les poèmes et notamment celui de Paul Eluard-Liberté a été appris et chacun s'est essayé à en faire une nouvelle version.

- En arts plastiques, le projet se servir de ses dix doigts est toujours en vogue et ainsi, nous avons découvert le canevass ou encore l'origami. Les élèves apprécient beaucoup.

- Le chant est toujours présent et surtout la chanson française. Ainsi, les élèves disponibles ont accompagné le Réveil de la Montagne pour la commémoration du 8 mai sur la Marseillaise. Ils ont également appris, afin d'améliorer la diction, une chanson de Boby Lapointe : le papa du papa.

- En sport, ils ont approfondi leurs connaissances sur le code de la route et leur pratique du vélo et sont partis sur les routes et chemins de notre village. Vous les avez peut-être aperçus passant dans votre hameau ?

- Les CM2 ont pu découvrir leurs futurs collègues lors de journées spécifiques.

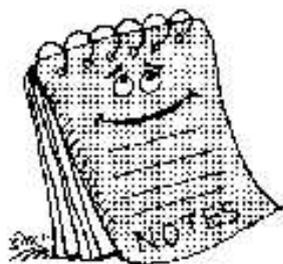
- Et enfin, les échecs ont fait leur grande entrée dans la classe. Ainsi nous travaillons grâce à ce formidable jeu : la concentration, la logique, la stratégie, la rigueur, la mémoire, la résolution de problèmes, le respect de l'adversaire et des règles de jeu ; autant de qualités et de valeurs qui participent à la réussite scolaire des enfants.

En bref, l'école est un lieu d'apprentissage mais aussi d'échanges et de partages comme lors des récréations où petits et grands jouent ensemble, ou encore pendant le carnaval où nous partageons un goûter autour de crêpes cuisinées par les grands.

Malgré cette année qui nous laisse beaucoup de souvenirs, comme la classe de neige qui a eu lieu en février, nous pensons à l'avenir. Nous souhaitons bon vent aux CM2 qui rentrent au collège et continuons notre travail en collaboration avec les écoles de Claveisolles et Grandris. En outre, nous prévoyons de faire ensemble une olympiade mais pas forcément sportive.

Nous vous donnons également rendez-vous le 15 août pour notre traditionnelle kermesse où vous pourrez découvrir de nouveaux jeux. Venez jouer en famille ou entre amis.

Enfin, nous souhaitons à tous les lecteurs et aux enfants de bonnes vacances et nous nous revoyons à la rentrée 2013.



## MAIRIE

### Heures et jours d'ouverture au public

Lundi et Vendredi de 15h à 18h

Mardi, Mercredi, Jeudi et Samedi de 9h à 12h

### Recherches généalogiques

Vendredi de 15h à 17h30

### Secrétariat de mairie

Tél. : 04 74 03 64 48

Fax : 04 74 03 68 71

### Salon coiffure Sympa'Tif Séverine GOUTILLE

Le Bourg  
69870 Poule les Échx.  
Tél. 04 74 03 74 22

Ouverture mardi jeudi et  
vendredi de 9h à 12h et de  
14h à 19h

Mercredi sur demande

Samedi de 8h à 16h

### Charcutier-traiteur

Patrick LATHUILLERE

Le Bourg  
69870 Poule les Échx.  
Tél. 04 74 03 63 28

Mardi, jeudi, vendredi et samedi de 7h à  
18h30

Dimanche 7h30 à 12h

### Gardiens de Chansaye (Planète des chiens)

Violaine GAUTHERON

Chansaye  
69870 Poule les Echarmeaux  
Tel. 04 74 66 73 24  
Mob. 06 98 00 44 73

BOENDE POSTALE  
CENTRIQUE

### Horaires d'ouverture

• Du mardi au samedi  
de 9 H à 11 H 45.

04 74 60 14 79



### Horaires d'ouverture :

Jeudi de 16h à 18h et

Samedi de 9h30 à  
11h30.

Tél. 04 74 03 67 61

### Petit Casino

Le Bourg  
69870 Poule les Échx.  
Tél. 04 74 03 72 80  
Tous les jours sauf lundi de 7h30 à  
12h15 et de 15h à 19h15  
Dimanche de 8h à 12h

### Boulangerie- Pâtisserie

Bernard CHABANON

Le Bourg  
69870 Poule les Échx.  
Tél. 04 74 03 62 52  
Mardi, jeudi, vendredi et  
samedi de 6h30 à 19h  
Mercredi de 6h30 à 13h  
Dimanche de 7h à 12h30



### Numéros utiles

Gendarmerie 17

Pompier 18

Samu 15

Centre anti-poison 04.74.11.69.11

Maison du Rhône 04.74.03.05.24

CCHVA 04.74.03.14.33

Conciliateur 04.74.01.73.24

Médecin de garde en cas d'absence

Tél. 04 74 03 15 73

### DECHETERIE

(ST NIZIER D'AZERGUES)

### Heures d'ouverture :

#### Été

Lundi de 15h à 18h

Mercredi de 14h à 17h

Samedi de 10h à 12h et de  
14h à 18h

#### Hiver

Mercredi de 13h à 16h

Samedi de 10h à 12h et de  
13h à 17h

Tél. 04 74 02 01 51

### Café Thévenet

Chez Marie-Louise  
ROCHE

Le Prunier  
69870 Poule les Échx.  
Tél. 04 74 03 73 83

### Café des Sports (Bar – Jeux – Presse)

Le Bourg  
69870 Poule les Échx.  
Tél. 04 74 03 71 08  
Fermeture le lundi après-midi

## Restauration

### Auberge des Écharmeaux

Les Echarmeaux (col)  
69870 Poule les Echarmeaux  
tél. 04 74 03 65 65

Ouvert tous les jours

### Auberge des Tilleuls

Bar-Restaurant Lounge  
Camille et Badou  
Gérard et Bernadette GARDIN  
Les Echarmeaux (col)  
69870 Poule les Echarmeaux  
tél. 04 74 03 31 40

Fermeture lundi soir et mardi toute  
la journée

### Au Petit Café Bar - Tabac

S. Cassano et G. Thompson  
Le Bourg  
69870 Poule les Echarmeaux  
tél. 04 74 03 70 18

Fermeture mercredi et jeudi

## Médecine, santé

### Docteur Bernard DERMER

Lot. Plaisance  
69870 Poule les Échx.

Tél. 04 74 03 64 26

Mardi et jeudi de 9h à 12h

Les autres jours sur rendez-vous



### Docteur Mélika ARMANET

La Scierie  
69870 Poule les Échx.

Tél. 04 74 03 68 73

Lundi, mardi, mercredi, jeudi et  
vendredi sur rendez-vous

### Pharmacie

Jean-Louis GARCIN  
Le Bourg  
69870 Poule les Échx.

Tél. 04 74 03 62 74

Tél. 04 74 03 75 85

Lundi, mardi, jeudi et vendredi

8h30 à 12h30 et 14h à 19 h

Mercredi

8h30 à 12h30

Samedi

8h30 à 12h30 et 14h à 17h



### Soins infirmiers

Sur Rendez-vous

Alice BIWERSI  
Le Bourg  
69870 Poule les Échx.

Tél. 04.74.03.65.75

Véronique BON  
Lot. Monneries  
69870 Poule les Échx.

Tl. 04 74 03 65 75

Tel. 09 61 21 33 49

Claudine TRICHARD  
Les Monneries  
69870 Poule les Échx.

Tél. 04 74 03 66 96